




EPAGE du bassin *Viaur*



Programme d'animations pour les écoles primaires - ABiC Pays Ségali (2025-2027)

EPAGE Viaur

75 route de Vors - 12160 BARAQUEVILLE

Tél : 05.65.71.12.64 - contact@epage-viaur.com





Table des matières

I.	Format 1 : Module biodiversité	4
	Séance 1 : La biodiversité de Pays Ségali – réalisée par le CPIE	4
	Séance 2 : Chasse aux indices : la biodiversité des zones humides des lacs et des rivières - réalisée par la FDP12	4
	Séance 3 : La haie, réservoir de vie - réalisée par la LPO12	5
	Séance 4 : La pollinisation par les espèces - réalisée par Micropolis	5
	Séance 5 : Réalisation d’une construction/œuvre collective sur la biodiversité réalisée par le CPIE	6
II.	Format 2 : vers la réalisation d’une Aire Terrestre Educative (ATE) – réalisée par le CPIE	7
III.	Nos partenaires :	8
IV.	Organisation et financements :	8

Préambule

L’Etablissement Public d’Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Viaur (EPAGE VIAUR) assure pour le compte de la communauté de communes de Pays Ségali Communauté (PSC), la réalisation d’un Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABiC). L’ABiC Pays Ségali se déroule sur trois ans de 2025 à 2027.

Un Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABiC) est une démarche volontaire qui permet à une communauté de commune de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Elle permet de sensibiliser et mobiliser l’ensemble des acteurs de la collectivité (élus, citoyens, scolaires, agriculteurs, entrepreneurs...). L’ABiC est un outil d’information et d’aide à la décision pour la collectivité : l’inventaire des milieux et des espèces présents sur le territoire du projet permet ensuite de cartographier les enjeux de la biodiversité et d’établir un plan d’actions pluriannuel pour préserver la biodiversité. Ce plan d’action est un document technique, précis à l’échelle de la commune, qui permet d’alimenter le PLUi de la collectivité.

Ainsi l’ABiC PSC s’axe autour de deux volets :

- **Volet scientifique** : inventaire d’espèces sur le territoire intercommunal, production de cartographies des enjeux de la biodiversité et rédaction d’un rapport technique final
- **Volet animation-communication-sensibilisation** : mise en place d’un programme d’animation scolaire (à destination des écoles primaires et des collèges), animations extrascolaires, animations grand public (balade nature, exposition photo, chantier participatif...)

Le projet est financé à 80% par l’OFB et à 20% par l’EPAGE Viaur.

Le programme de sensibilisation à destination des jeunes dans le cadre de l’ABiC Pays Ségali (2025-2027), permet aux enseignant-e-s de développer des projets d’écoles sur le thème de la biodiversité (biodiversité terrestre et aquatique, relation espèce/habitat, observation de milieux...). Il fait intervenir plusieurs structures animatrices avec qui l’EPAGE Viaur travaille quotidiennement : le CPIE du Rouergue, la LPO12, la Fédération de Pêche 12 et Micropolis.

Les objectifs pédagogiques de ce programme sont les suivants :

- **Faire découvrir la biodiversité aux élèves et leur faire comprendre la nécessité de la protéger**
- **Observer la nature et l’environnement**
- **Comprendre le lien entre les espèces et leur habitat**

Ce programme d’animation est décliné en deux formats :

- 1. Un seul module de 5 demi-journées autour du thème de la biodiversité**
- 2. Vers la réalisation d’une Aire Terrestre Educative : pédagogie de projet**

L’école est libre de choisir entre les deux formats, selon son implication dans les actions de biodiversités. Les deux formats sont présentés ci-après.

I. Format 1 : Module biodiversité

Dans le cadre des animations scolaires à destination des primaires (essentiellement cycle 3) un seul module de 5 séances d’animation est proposé aux écoles primaires du territoire de Pays Ségali Communauté. Les partenaires pédagogiques de ce module sont le CPIE du Rouergue, la LPO12, la Fédération de Pêche 12 et Micropolis.

L’école inscrit une classe pour la totalité du module.

Le contenu des séances est le suivant :

Séance 1 : La biodiversité de Pays Ségali – réalisée par le CPIE

➤ Objectifs pédagogiques :

Améliorer les connaissances sur la biodiversité de la commune

- Définition de la biodiversité et des raisons pour lesquelles elle fait partie des conditions d'habitabilité de nos territoires
- Mesurer les impacts des activités humaines sur la nature et la biodiversité
- Apprendre et découvrir les espèces présente sur le territoire de l’ABiC
- Comprendre comment un corridor écologique peut favoriser la biodiversité en permettant une meilleure circulation des espèces entre les milieux naturels.

À la découverte d’un espace de nature

- Susciter le plaisir de découvrir la biodiversité et du monde qui nous entoure
- Développer la curiosité des enfants pour le monde vivant et agir sur la perception qu’ils en ont.
- Utiliser ses différents sens pour découvrir le milieu.

Acquérir des connaissances sur la faune et la flore observables sur la commune

➤ Déroulé de la séance :

En classe (1h) : Etape 1 : Qu’est-ce que la biodiversité ? Pourquoi est-elle importante ? A quoi nous sert-elle ? (15 min) – sous forme de jeu -découverte/quizz

Etape 2 : zoom sur un écosystème particulier (arbre&forêt/sol et petites bêtes/nuit) en lien avec un milieu naturel proche de l’école ou zoom sur une espèce choisie et son biotope (45 min)

Sur le terrain (2h) : Observer et explorer le milieu naturel (si nuit animation nocturne proposée)

Séance 2 : Chasse aux indices : la biodiversité des zones humides des lacs et des rivières - réalisée par la FDP12

Descriptif du projet : au côté de l’EPAGE Viaur et de la FDP12, les enfants de cycle 3 de Pays Ségali vont découvrir et agir sur les cours d’eau de leur territoire. Le but de l’animation est de sensibiliser et protéger les milieux naturels. Le projet se déroule sur une séance.

Objectifs pédagogiques :

- Observer un milieu naturel
- Découvrir des indices et des espèces présents au bord de nos cours d’eau



- Décrire les relations entre les différentes espèces

Descriptif de la séance

- Durant 1/2 journée les enfants du Pays Ségali découvriront les écosystèmes et les êtres vivants de leurs cours d'eau au travers d'une chasse aux indices : traces, plumes, fruits, espèces...
- Des indices qui permettront à nos jeunes enquêteurs de prendre conscience de la richesse de nos écosystèmes aquatiques
- 3 milieux aquatiques seront étudiés : les zones humides, les rivières et les lacs.
- Un travail sur les réseaux trophiques entre les différentes espèces sera réalisé

L'animation pourra se faire au bord d'un cours d'eau ou dans l'enceinte de l'école en fonction de la saison et des conditions climatiques.

Séance 3 : La haie, réservoir de vie - réalisée par la LPO12

Objectifs généraux

- Découvrir les grands éléments qui composent le paysage
- Connaître le fonctionnement de la haie et les enjeux qui sont liés à sa préservation
- Connaître la biologie des certaines espèces spécialistes des milieux agricoles et notamment les pie-grièches
- Sensibiliser les élèves à la préservation de la biodiversité

Déroulement de la séance

Au travers de différents ateliers (jeux de rôle, débat, escape games, jeu de carte, diaporama, lecture de paysage...), les élèves apprendront les rôles et les notions spécifiques liés au milieu bocager.

Séance 4 : La pollinisation par les espèces - réalisée par Micropolis

Niveau : CM1 / CM2

Lieu : intérieur

Durée : environ 45 minutes (+ étape facultative si très bon niveau de connaissance de base ou temps supplémentaire)

Objectif général : Comprendre le rôle des insectes dans la pollinisation

Connaissances :

- ✓ Comprendre ce qu'est la pollinisation
- ✓ Découvrir comment les insectes participent à la reproduction des plantes
- ✓ Identifier les différentes étapes de la transformation de la fleur en fruit
- ✓ Reconnaître les insectes pollinisateurs

Capacités :

- ✓ Observer et analyser un cycle de vie végétal
- ✓ Associer des insectes à leur rôle de pollinisateurs
- ✓ Manipuler et expérimenter pour comprendre le transport du pollen

Attitudes :

- ✓ Développer une vision positive des insectes pollinisateurs
- ✓ Sensibiliser à l’importance de la biodiversité

Déroulement de l’activité

Les élèves sont répartis en 4 groupes.

A) L’histoire du cerisier

L’animateur introduit le terme « pollinisation » et fait un tour de table pour évaluer les connaissances des élèves. Ensuite, chaque groupe reçoit une feuille représentant le cycle de vie du cerisier avec des images, ainsi que six textes à associer aux bonnes étapes.

Les élèves découvrent d’abord les textes, puis notent sur chaque étiquette le numéro correspondant à l’image adéquate avant de coller. Une correction collective est faite avec les affiches au tableau.

Enfin, les élèves ajoutent une flèche pour illustrer que le cycle de vie du cerisier est continu. L’animateur les guide vers la notion de cycle de vie et leur fait choisir un titre : *Le cycle de vie du cerisier*.

B) De la fleur au fruit

Les élèves travaillent sur un questionnaire en équipe pour comprendre comment les cerisiers produisent des graines et des fruits.

Les élèves découvrent ensuite que les fleurs attirent les insectes pollinisateurs par leur couleur et leur parfum. Après lecture de la définition d’un **insecte pollinisateur**, ils identifient les pollinisateurs parmi plusieurs images. L’animateur propose une expérimentation où les élèves testent différents objets pour comprendre comme les insectes transportent le pollen. Une démonstration collective permet de démontrer que **les poils des insectes sont le moyen le plus efficace** pour capturer et transporter le pollen.

C) L’importance des pollinisateurs

L’animateur explique que **sans les insectes pollinisateurs, les cerisiers ne produiraient plus de fruits**, et élargit cette réflexion à d’autres plantes alimentaires. Les élèves identifient alors les plantes qui nécessitent la pollinisation par les insectes.

Enfin, l’animateur invite les élèves à imaginer un monde sans pollinisateurs en retirant progressivement les images des fruits et des plantes du tableau, leur faisant prendre conscience de l’impact sur l’agriculture et l’alimentation humaine.

L’activité se termine par un **texte à trous** à compléter pour formuler une définition complète de la **pollinisation**.

Séance 5 : Réalisation d’une construction/œuvre collective sur la biodiversité réalisée par le CPIE

Deux formats sont possibles pour cette séance :

- Réalisation d’une construction favorisant la biodiversité dans l’école (nichoirs, mangeoires, hôtel à insectes ...)
- Réalisation d’une œuvre collective (poster)

II. Format 2 : vers la réalisation d’une Aire Terrestre Educative (ATE) – réalisée par le CPIE

Dans le cadre de l’ABiC Pays Ségali, l’EPAGE Viaur souhaite faire émerger de nouveaux projets d’ATE sur le territoire intercommunal.

Pour ce faire, le CPIE propose d’accompagner 3 écoles vers la réflexion d’une ATE ou d’école du dehors.

Trois séances d’une demi-journée seront proposées pour une classe afin d’explorer les apprentissages dans et par la nature et le monde qui nous entoure, former les enfants à la citoyenneté, ect. Ces 3 séances permettront peut-être d’engager des écoles dans un projet d’ATE ou au moins, l’école du dehors.

Les interventions auront lieu majoritairement en extérieur dans un milieu naturel proche de l’école avec différentes thématiques à développer : la flore, les oiseaux, le sol vivant, l’arbre, la haie, les insectes (les pollinisateurs, l’eau (+ les petites bêtes de l’eau), la nuit ou l’aménagement d’une cour d’école.

Les aires terrestres éducatives

Inspirées des aires marines éducatives, les aires terrestres éducatives confient la gestion participative à des élèves et leur enseignant d’un petit bout de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain... Cette démarche a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du territoire mais également de découvrir ses acteurs grâce à un projet pédagogique et écocitoyen.

Définition et origine des aires terrestres éducatives

Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc...) qui devient le support d’un **projet pédagogique de connaissance et de préservation de l’environnement** pour des élèves du CE2 au lycée, leur enseignant et leur référent (un acteur de la sphère de l’éducation à l’environnement).

Cette **démarche écocitoyenne** est basée sur la **gestion participative** d’une zone délimitée par une classe. En se réunissant sous la forme d’un « conseil des enfants », les élèves réfléchissent et prennent toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative.

C’est l’occasion pour eux de **découvrir leur territoire et ses acteurs** dans le cadre d’un projet d’éducation à l’environnement durant lequel ils développent les compétences du programme scolaire.

Encouragé par l’intérêt grandissant pour ce projet pédagogique, **l’Office français de la biodiversité a adapté le dispositif aux milieux terrestres et a lancé un programme national pilote au cours de l’année scolaire 2018-2019**. Le réseau des aires terrestres éducatives compte 367 écoles engagées en 2021.

Pour plus d’informations sur les ATE : <https://www.ofb.gouv.fr/les-aires-terrestres-educatives>



III. Nos partenaires :

L’EPAGE Viaur n’a pas vocation à intervenir directement dans les écoles primaires c’est pourquoi, nous nous appuyons sur des structures dont c’est le cœur de métier et qui ont reçu l’agrément du le Ministère de l’Education Nationale :

- Centre Permanent d’Initiatives Pour l’Environnement (CPIE) des départements de l’Aveyron et du Tarn
- Ecole de Pêche de la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDAAPPMA) des départements de l’Aveyron et du Tarn
- Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) des départements de l’Aveyron et du Tarn
- Micropolis

IV. Organisation et financements :

L’EPAGE Viaur adresse par courrier à toutes les écoles primaires du bassin versant du Viaur la présentation du programme scolaire de l’ABiC Pays Ségali pour un lancement prévu à la rentrée de septembre 2025.

La durée du programme est prévue pour les années scolaires 2025-2026 ; 2026-2027 et 2027-2028.

Ces éléments sont également relayés sur le site internet de l’EPAGE Viaur (<https://www.epage-viaur.com/> volet sensibilisation scolaire).

En fonction des demandes et des projets de chacune des écoles, les contenus peuvent être adaptés aux besoins.

Le pilotage du programme est assuré par l’EPAGE Viaur.

Le financement de cette opération est assuré par l’Office Français de la Biodiversité (80%) et par l’EPAGE Viaur (20% - fond provenant des Communautés de Communes, Communauté d’Agglomération, et Structures gestionnaires de l’Alimentation en eau potable qui prélèvent sur le bassin versant du Viaur).

Merci de bien vouloir adresser votre réponse en retour par mail ou par téléphone à l’adresse suivante :

contact@epage-viaur.com

tel : 05 65 71 12 64

Votre choix :

- ☐ Module biodiversité
- ☐ Vers la réalisation d’une Aire Terrestre Educative
- ☐ Ne souhaite pas participer au programme scolaire de l’ABiC Pays Ségali